

154, rue Célestin Linder
42780 VIOLAY
Tél. : 04.74.63.90.92
Fax : 04.74.63.95.30
Mél : mairie@violay.fr
Site : www.violay.fr

PROCES-VERBAL

N° 2020/01

DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 JANVIER 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame CHAVEROT Véronique, Maire.

Etaient présents :

M. PALAIS Jean-Claude
Mme COLLON Colette
M. POIRON Jean-Pierre
Mme ESCOFET Danièle
M. BISSAY David
Mme DENIS Chantal
Mme GIROUD Sylvie
Mme PERIAT Véronique
M. PERRIER Guy
Mme SERRAILLE Joëlle
M. TRIBOLET Didier
M. MUZELLE Robert

Excusé :

M. ROCHARD Jean François (pouvoir à Mme le Maire)

Secrétaire : Mme PERIAT Véronique

ORDRE DU JOUR :

- 1/ SIEL : Adhésion au service d'assistance à la gestion énergétique ;
- 2/ Assainissement : approbation contrat MAGE avec le Département ;
- 3/ Etude assainissement : bilan des offres + demandes de subventions à l'AELB et au Département
- 4/ Scierie GIROUD : Vente bandes de terrain aux riverains ;
- 5/ Cession emplacement résidence J. Vergnier à Bâti Foncier ;
- 6/ Journée du goût : factures à rembourser au Sou des Ecoles ;
- 7/ Approbation promesse de vente avec ASF ;
- 8/ Personnel communal :
 - *Création d'un poste ATSEM principal 2^{ème} classe à 31h30, suite au départ à la retraite de Thérèse PICOLET au 1^{er} octobre 2020 et à la vacance de son poste au 1^{er} septembre 2020,
 - *Création d'un poste d'adjoint technique à 23h30 au 1^{er} septembre 2020 (cantine, entretien école, maison médicale et bâtiments divers).
- 9/ Travaux assainissement
- 10/ Mise en place de la signalétique touristique
- 11/ Tour Matagrín
- 12/ THD 42
- 13/ Elections municipales
- 14/ Questions diverses

⇒ **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CM PRECEDENT**
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu précédent.

⇒ **Liste des délibérations prises à la date du 03.12.2019**

03-déc-19	
2019.09.01	EPORA : Acquisition ilot PERRIER
2019,09,02	Demande de subvention enveloppe cantonale de solidarité N° 02 -
2019,09,03	Sécurisation du virage au lieu-dit le Signy - Demande de subvention au titre des amendes de police
2019.09.04	Réfection des statues de l'église : demande de subvention à la fondation St-Irénée
2019.09.05	DM 06 Commune
2019.09.06	Vente d'une petite parcelle à M. OVISTE et Mme LEGAY
2019.09.07	Tarif du repas cantine au 1er janvier 2020
2019.09.08	Tarif de l'accueil périscolaire au 1er janvier 2020
2019.09.09	Tarif assainissement au 1er janvier 2020
2019.09.10	Embauche d'un adjoint technique contractuel en remplacement d'un adj. tech. en disponibilité
2019.09.11	Approbation de la convention de stage passée avec DEROIRE Erwan
2019,09,12	Approbation Convention SIEL pour groupement d'achat d'électricité
2019.09.13	Majoration de certains tarifs au 1er janvier 2020
2019,09,14	DM 01 - Espace Violay 1004
2019.09.15	Approbation du PV de transfert de la ZA Les Gagères à la CCFE
2019.09.16	FOREZ-EST : Approbation convention secrétaire de Mairie itinérante
2019.09.17	FOREZ-EST : Approbation rapport d'activité 2018
2019.09.18	FOREZ-EST : Radar pédagogique
2019.09.19	SIEL : véhicule électrique
2019.09.20	DM 05 Commune
2019.09.21	DM ZA Les Gagères

1/ SIEL : Adhésion au SAGE - service d'assistance à la gestion énergétique

Ce service a été mis en place pour répondre aux objectifs d'économies d'énergie et de développement des énergies renouvelables.

Il est proposé de signer une convention afin d'adhérer à la compétence du SAGE qui se compose de deux parties :

- Aide à la gestion des consommations des bâtiments publics
- Aide à la mise en œuvre de solutions techniques

Les modules compris dans la convention sont :

- Suivi des consommations d'énergie
- Diagnostics et assistance
- Accompagnement aux travaux
- Maîtrise d'ouvrage des travaux préconisés dans le cadre du SAGE
- Certificats d'économie d'énergie (CEE)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Madame le Maire à signer la convention SAGE à passer avec le SIEL.

2/ Assainissement : approbation contrat MAGÉ avec le Département

Notre commune bénéficiait jusqu'à présent des conseils du service d'assistance technique aux exploitants de station d'épuration proposés dans le cadre d'une convention intervenant entre la commune et le Département de la Loire.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la commune ne peut plus prétendre à ce service car notre potentiel fiscal a augmenté.

Il nous sera donc proposé un contrat afin de poursuivre avec ce service les différentes interventions de suivi de nos stations.

Le contrat correspondant vous sera présenté lors d'une autre réunion, celui-ci n'étant pas encore finalisé par le Département.

3/ Etude assainissement : bilan des offres + demandes de subventions à l'AELB et au Département

Six offres ont été reçues pour l'étude d'assainissement : REALITES ENVIRONNEMENT, OXYRIA, C2EA, SAFEGE, PMH, ICA ENVIRONNEMENT

Le classement final a été déterminé en fonction du prix pour 60% et de la qualité technique de l'offre pour 40%.

C'est la société C2EA qui arrive en tête, avec un montant d'étude de 38.252 euros HT.

Mme le Maire propose de retenir la société C2EA pour envoyer les demandes de subvention à l'Agence de l'eau Loire Bretagne et au Département.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Mme le Maire à faire les demandes de subvention pour l'offre de C2EA.

4/ Scierie GIROUD : Vente bandes de terrain aux riverains

Mme le Maire a rendu visite aux riverains du terrain de la scierie Giroud, afin de leur proposer l'achat d'une bande de terrain dans le prolongement de leur propriété, ce qui leur permettrait de réaliser une sortie sur la place Giroud.

Tous ont accepté et le géomètre doit intervenir le 5 février afin d'établir le bornage. Il convient d'approuver le prix de vente du terrain à 50 euros/m².

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, le principe des ventes aux riverains au tarif de 50 €/m².

5/ Cession emplacement résidence J. Vergnier à Bâti Foncier

Un plan a été adressé en mairie pour délimiter l'emprise foncière de Bâti Foncier sur le terrain de l'ancien HLM du Toit Familial. Mme le Maire demande au conseil municipal d'entériner la cession.

Le Conseil Municipal approuve le découpage présenté.

6/ Journée du goût : factures à rembourser au Sou des Ecoles

Les enfants de l'école communale ont participé à la journée du goût organisée par les enseignantes avec l'aide de Ludovic Guinand et de Loïc Picamal. Il convient de prendre une délibération concernant le remboursement des factures de fournitures payées par le Sou-des Ecoles pour un montant de 251,32 €. Ce remboursement prendra la forme d'une subvention à l'association.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le versement d'une subvention de 251,32 € au Sou des Ecoles, correspondant aux factures réglées pour la journée du goût.

7/ Approbation promesse de vente avec ASF

Les ASF et l'Etat vont rétrocéder les plateformes du chantier de l'autoroute à la commune. Il convient d'approuver la promesse de vente à l'euro symbolique.

Le Conseil Municipal approuve le principe de la vente à l'euro symbolique et autorise Mme le Maire à signer l'acte définitif.

8/ Personnel communal

*Création d'un poste ATSEM principal 2^{ème} classe à 31h30, suite au départ à la retraite de Thérèse PICOLET au 1^{er} octobre 2020 et à la vacance de son poste au 1^{er} septembre 2020,

*Création d'un poste d'adjoint technique à 23h30 au 1^{er} septembre 2020 (cantine, entretien école, maison médicale et bâtiments divers).

Le Conseil Municipal approuve la création des deux postes indiqués ci-dessus.

9/ Travaux assainissement

Suite aux orages violents, des débordements conséquents ont été constatés vers la maison de M. Rochard. Devant le risque d'inondation de la maison par temps d'orages, il a été décidé de réaliser des travaux de mise en sécurité. Le regard a été relevé et un tuyau a été posé de façon à emmener l'eau en bas du terrain, le plus loin possible de la maison. Un puits perdu a été créé pour absorber l'eau en surplus.

Les travaux ont été réalisés par la SOGEA, avec l'aide des employés communaux. Le coût de l'opération se monte à 3.000 euros HT. Il convient de prendre une délibération pour autoriser le règlement de la facture à SOGEA.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à régler cette facture sur le budget de l'exercice 2020.

10/ Mise en place de la signalétique touristique

Les panneaux de signalétique touristique ont été réalisés. Ils seront posés dans les prochains jours par les agents communaux.

Il y aura un totem à chaque entrée de village et vers la salle Violay 1004. Des nouvelles affiches seront apposées sur les panneaux existants.

11/ Tour Matagrín

Lors de l'épisode de grêle du mois d'août, la tour Matagrín a été touchée de plein fouet par de gros grêlons qui ont endommagé le crépi du soubassement et les encadrements des fenêtres. Une déclaration a été faite auprès de notre assureur pour une prise en compte de ces dégâts et pour pouvoir ainsi effectuer les réparations avant que des dégradations plus importantes interviennent. Un devis a été demandé pour chiffrer ces travaux.

Une opération nettoyage de la tour est prévue par les agents et les adjoints, demain (intérieur et extérieur).

12/ THD 42

RAPPEL : Les travaux de la fibre étant terminés, chacun peut, dès à présent en demander l'installation, en s'inscrivant pour un rendez-vous sur le site **www.thd42.fr** ou par téléphone au : **04 77 43 08 55**

Lorsque la prise est installée, et à partir du mois de mars 2020, chacun pourra opter pour l'opérateur de son choix.

ATTENTION : ne pas souscrire d'abonnement avant l'installation de la prise, et n'accepter aucune installation de prise par un opérateur autre que le SIEL, sinon, l'installation sera facturée.

13/ Elections municipales

Dates à retenir :

Le 7 février pour la limite d'inscription sur les listes électorales. **Les 15 et 22 mars** pour le premier et deuxième tour des élections municipales.

14/ Questions diverses

Pas de questions diverses.

Prochaine réunion :

➤ **17 Février 2020**

Fait à Violay, le 21 janvier 2020
Le Maire,
Véronique CHAVEROT

